

Taux des crédits aux particuliers en Polynésie française au 4^e trimestre 2017

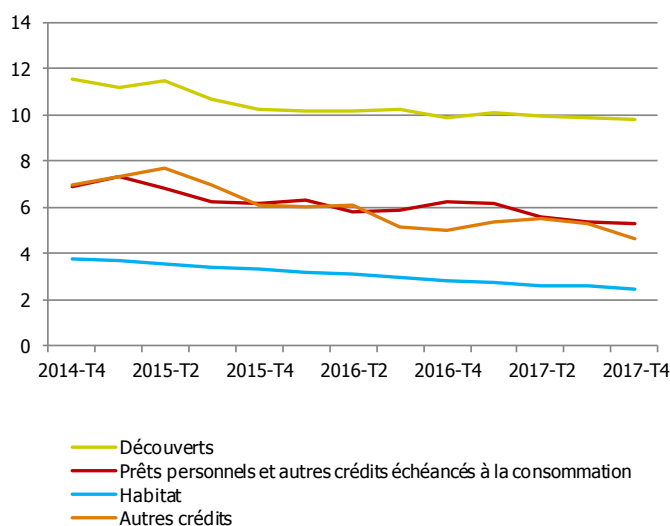
Au quatrième trimestre 2017, le coût du crédit aux particuliers s'affiche de nouveau en retrait, tant sur le trimestre que sur l'année. Le taux moyen du découvert diminue de 6 points de base sur trois mois, s'établissant à 9,79 %. Celui des prêts personnels baisse de 4 pb, ressortant à 5,30 %. S'agissant des crédits à l'habitat, la détente des taux est plus sensible, à -14 pb, soit un coût du crédit immobilier de 2,41 %.

L'évolution du coût du crédit sur la période est similaire en Nouvelle-Calédonie, mais contrastée en France métropolitaine. Le taux moyen des découverts y affiche un rebond de 11 pb entre juillet et octobre 2017, et s'élève à 6,12 %. La hausse des taux immobiliers se poursuit à un rythme moindre (+4 pb). Ils atteignent 1,62 % en moyenne. En revanche, le coût moyen des prêts personnels continue de baisser, de 3,80 % à 3,77 %, soit -9 pb sur trois mois.

Dans l'ensemble, le coût du crédit en Polynésie française est plus élevé qu'en métropole et sensiblement égal à celui de la Nouvelle-Calédonie (hormis pour les autres crédits).

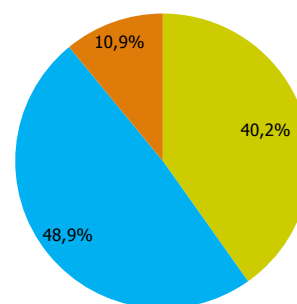
CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Taux moyens des crédits aux particuliers



Source : IEOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)



■ Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation
 ■ Habitat
 ■ Autres crédits

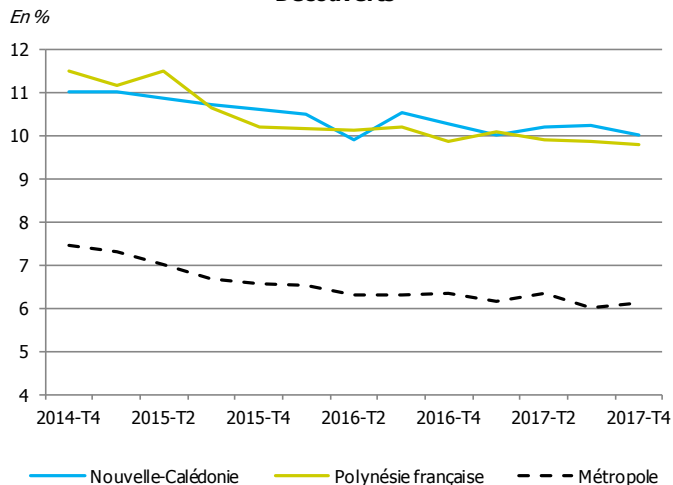
Source : IEOM

Taux moyen débiteurs en %		2016-T4					Variations	
		2016-T4	2017-T1	2017-T2	2017-T3	2017-T4	1 an	1 trim
Polynésie française	Découverts	9,88	10,09	9,91	9,85	9,79	-0,10	-0,06
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,20	6,14	5,60	5,34	5,30	-0,90	-0,04
	Habitat	2,80	2,71	2,61	2,55	2,41	-0,39	-0,14
Métropole	Découverts	6,34	6,17	6,33	6,01	6,12	-0,22	0,11
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,80	4,11	3,93	3,86	3,77	-0,03	-0,09
	Habitat	1,60	1,50	1,57	1,62	1,66	0,06	0,04

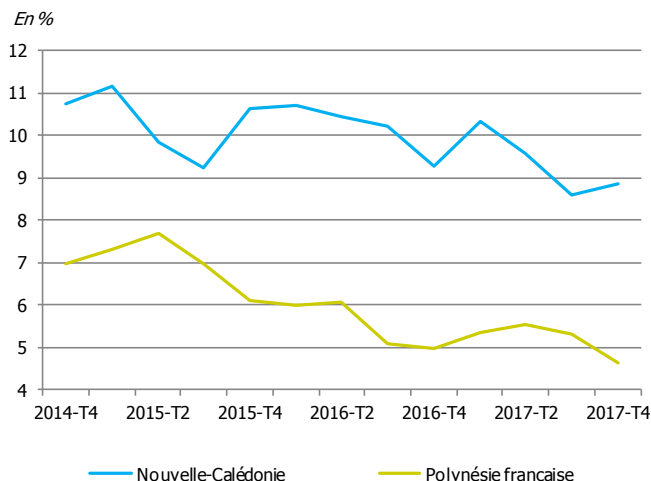
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

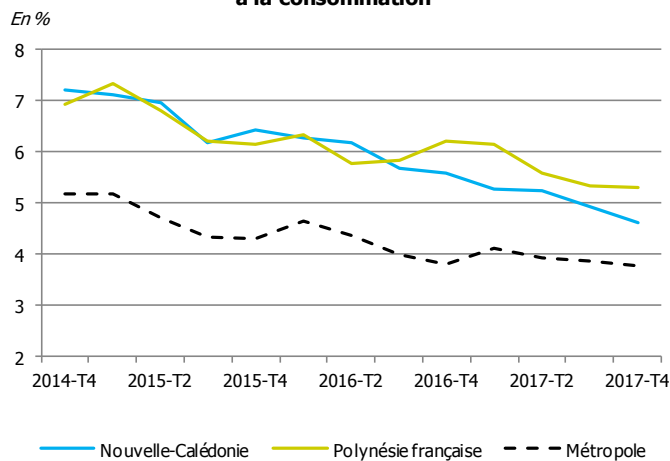
Découverts



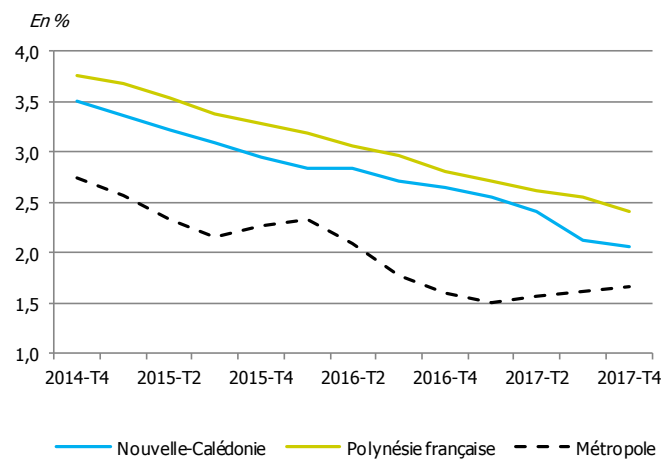
Autres crédits



Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Habitat



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 135 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : C. PERIOU – Responsable de la rédaction : S. NATIER
Éditeur et imprimeur : IEOM - Achevé d'imprimer : avril 2018